

Programme de formation

Intitulé de la formation : BP JEPS AF options HM et/ou CC

Public visé par la formation :

Cette action s'adresse à des jeunes ayant déjà de l'expérience dans le secteur du fitness (muscultation et/ou cours collectifs) et qui ont un projet professionnel défini s'orientant sur l'entraînement - l'encadrement sportif.

Pré-requis :

Avoir 18 ans, être titulaire du PSC1, avoir validé les TEP.

Objectifs de la formation :

- Être capable d'animer dans le fitness ainsi que de mener des actions de découvertes et d'initiation dans différentes disciplines dérivées.
- Être capable de mener et mettre en place un projet de développement pour la structure et l'évaluer.
- Être capable de participer au fonctionnement de la structure.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée de la formation : 980 heures pour la double option, 710,5h pour une simple option.

Dates de la formation : du 08/09/2022 au 28/09/2023

Lieu : Genae Ecully, 1 avenue du Bon Pasteur

Modalités et délais d'accès :

Contact téléphonique, rdv physique possible

Dossier d'inscription à retourner un mois avant le début de la formation

Validation des TEP et tests de sélection

Type d'organisation :

- Jeudi et vendredi : en face à face de 9h à 17h.
- Mercredi matin : en face à face de 9h à 12h30

Nombre de stagiaires prévus : 20.

Moyens humains et Intervenants :

- 1 coordinateur pédagogique
- 1 assistante de formation
- 8 formateurs
- 1 direction
- Partenariat avec des salles de fitness lyonnaises pour l'alternance des stagiaires

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- 1 salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur au sein du club de Genae Ecully
- 1 accès continu au club de Genae Ecully
- Matériel pédagogique nécessaire à la formation
- La formation est personnalisée et rythmée par des temps collectifs et une réflexion individuelle
- Mise en œuvre d'une méthodologie structurée et expérimentée
- Garantir une déontologie et une confidentialité stricte par rapport aux éléments individuels apportés par le stagiaire tout au long de l'intervention

- Adapter la méthodologie aux besoins du stagiaire
- Construire les outils et process avec les personnes concernées par la formation
- Mise en œuvre d'une démarche participative avec les stagiaires

Description des modules :

Obtention des 4 Unités de compétences et validation par un jury final.

| Module | Nombre d'heures | Dispositif d'évaluation |
|---|-----------------|--|
| UC1 : COMMUNICATION, CARACTERISTIQUES DES PUBLICS, ENVIRONNEMENT | 80 | Dossier dactylographié et présentation orale comprenant un support multimédia. |
| UC2 : PROJET | 63 | Dossier dactylographié et présentation orale comprenant un support multimédia. |
| UC3 : ANIMATION | 164,5 | Animation + entretien |
| UC4 : TECHNIQUES SPECIFIQUES | 497 | Dossier planification + suivi pratiquant + entretien Performances individuelles |
| POSI, MSP | 24,5 | Entretien + animation |
| EVALUATIONS FORMATIVES | 70 | Mise en situation selon les conditions des certifications |
| EVALUATIONS CERTIFICATIVES | 77 | |

Evaluation et sanction de la formation :

Un questionnaire de satisfaction est envoyé à chacun des stagiaires ainsi qu'un autre questionnaire à chacun des responsables de structure. Un jury final se tiendra en fin de formation.

La formation sera sanctionnée par certification de réalisation de fin de formation ainsi que par un diplôme délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports : le BPJEPS AF

UNITE CAPITALISABLE 1

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

| | |
|--|---|
| OI 1-1 1-1-1 1-1-2 1-1-3 | Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Adapter sa communication aux différents publics Produire des écrits professionnels Promouvoir les projets et actions de la structure |
| OI 1-2 1-2-1 1-2-2 1-2-3 | Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Repérer les attentes et les besoins des différents publics Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics |
| OI 1-3 1-3-1 1-3-2 1-3-3 | Contribuer au fonctionnement d'une structure Se situer dans la structure Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure |

UNITE CAPITALISABLE 2

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

| | |
|--|--|
| OI 2-1 2-1-1 2-1-2 2-1-3 | Concevoir un projet d'animation Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli Définir les objectifs et les modalités d'évaluation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet |
| OI 2-2 2-2-1 2-2-2 2-2-3 | Conduire un projet d'animation Planifier les étapes de réalisation Animer une équipe dans le cadre du projet Procéder aux régulations nécessaires |
| OI 2-3 2-3-1 2-3-2 2-3-3 | Evaluer un projet d'animation Utiliser les outils d'évaluation adaptés Produire un bilan Identifier des perspectives d'évolution |

UNITE CAPITALISABLE 3

UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES DE LA FORME

| | |
|---------------|---|
| OI 3-1 | Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage |
| 3-1-1 | Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation |
| 3-1-2 | Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle |
| 3-1-3 | Organiser la séance ou le cycle |
| OI 3-2 | Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage |
| 3-2-1 | Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs |
| 3-2-2 | Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle |
| 3-2-3 | Adapter son action pédagogique |
| OI 3-3 | Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage |
| 3-3-1 | Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés |
| 3-3-2 | Evaluer son action |
| 3-3-3 | Evaluer la progression des pratiquants |

UNITE CAPITALISABLE 4 a) Option « COURS COLLECTIFS »

UC 4 a) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « COURS COLLECTIFS »

| | |
|---------------|---|
| OI 4-1 | Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option |
| 4-1-1 | Maîtriser les techniques de l'option |
| 4-1-2 | Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option |
| 4-1-3 | Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage |
| OI 4-2 | Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option |
| 4-2-1 | Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline de l'option |
| 4-2-2 | Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique |
| 4-2-3 | Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque |
| OI 4-3 | Garantir des conditions de pratique en sécurité |
| 4-3-1 | Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité |
| 4-3-2 | Aménager la zone de pratique ou d'évolution |
| 4-3-3 | Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution |

UNITE CAPITALISABLE 4 b) Option « HALTÉROPHILIE, MUSCULATION »

UC 4 b) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU 1^{er} NIVEAU DE COMPETITION FÉDÉRALE DANS L'OPTION « HALTÉROPHILIE, MUSCULATION »

| | |
|---------------|---|
| OI 4-1 | Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option |
| 4-1-1 | Maîtriser les techniques de l'option |
| 4-1-2 | Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option |
| 4-1-3 | Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage |
| OI 4-2 | Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option |
| 4-2-1 | Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques de la fédération délégataire de l'haltérophilie, musculation |
| 4-2-2 | Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique en haltérophilie, musculation, dont la pratique compétitive en haltérophilie |
| 4-2-3 | Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque |
| OI 4-3 | Garantir des conditions de pratique en sécurité |
| 4-3-1 | Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité |
| 4-3-2 | Aménager la zone de pratique ou d'évolution |
| 4-3-3 | Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution |

Nota : pour l'UC4a) option cours collectifs, la déclinaison est la même que pour l'UC4b). Simplement est remplacé « haltérophilie, musculation » par « cours collectifs »

Passerelles-débouchés :

Le BPJEPS AF permet à son titulaire d'exercer le métier de coach sportif (selon l'option validée). Les poursuites sont possibles en filière universitaire. Le titulaire d'un BPJEPS dispose également des équivalences des UC1 et UC2 sur un autre BPJEPS.

TARIF / DEVIS

Le BPJEPS AF étant un diplôme en alternance, plusieurs possibilités de financement existent : prise en charge OPCO (apprentissage et professionnalisation), Pôle Emploi, CPF, financement personnel. Un devis sera transmis sur demande

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre de son engagement éthique et responsable, LEARN&FIT étudie toutes les situations particulières des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation. N'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Renseignement personnalisé : loic.dischamps@genaclub.com / 06 21 62 49 40



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : action de formation par apprentissage